



Conférence du désarmement

Discours prononcé par S.E. M. Felix Baumann,
Représentant permanent de la Suisse auprès de la Conférence du désarmement

Genève, le 18 mai 2021

Monsieur le Président,

La question de la réduction des risques nucléaires (RRN) est un sujet d'importance dans le cadre du point 2 de l'ordre du jour, et nous vous remercions de votre invitation à examiner ce sujet aujourd'hui.

La Suisse s'est passablement impliquée dans ce dossier depuis plusieurs années, notamment dans le cadre de l'Agenda du désarmement du Secrétaire général des Nations Unies.

Nous présentons également de longue date une résolution sur la réduction du niveau d'alerte des armes nucléaires à l'Assemblée générale avec nos partenaires - le Chili, la Malaisie, le Nigeria, la Nouvelle-Zélande et la Suède - qui appelle à des mesures pratiques et concrètes pour diminuer la disponibilité opérationnelle des systèmes d'armes nucléaires.

En outre, nous avons également travaillé avec des instituts de recherche, comme l'UNIDIR, et d'autres experts qui ont élaboré des propositions concrètes pour la RRN. Une voie prometteuse consiste à œuvrer en faveur de technologie de communication de crise fiable, solide et digne de confiance - un système de ligne directe multilatérale - qui permettrait de communiquer en temps de crise, afin d'éviter une escalade nucléaire.

Par ailleurs, et ce sera l'objet principal de mon intervention aujourd'hui, la Suisse s'est efforcée de faire avancer la thématique de la RRN dans le contexte de l'Initiative de Stockholm, en vue de la 10^e Conférence d'examen du TNP. Sur la base de sa Déclaration de Berlin et de ses 22 "Stepping Stones", la Suisse a développé un document de travail dans le cadre de l'initiative. Celui-ci a été officiellement soumis la semaine dernière au nom des participants à l'Initiative de Stockholm et d'un certain nombre d'États additionnels (le document sera publié sous la référence NPT/CONF.2020/WP.9).

Le processus de rédaction a révélé que l'Initiative de Stockholm est unanime quant au fait que la réduction des risques est une urgente nécessité dans la situation actuelle, et un sujet prometteur pour trouver un accord à la Conférence d'examen.

Le point de départ du document est que, ces dernières années, les préoccupations internationales concernant les risques nucléaires sont passées au premier plan et qu'il existe une convergence de vues sur la nécessité d'y répondre en priorité.

Tout comme les présentations faites à l'entame de la session par des experts d'UNIDIR et d'autres organisations, le document souligne que les risques nucléaires ont augmenté en raison d'un nombre de facteurs, notamment la situation géopolitique, les développements liés aux armes nucléaires mêmes, y compris les capacités et leurs rôles dans les doctrines, et des développements technologiques qui peuvent avoir des effets déstabilisants.

Le document rappelle également que la réduction des risques nucléaires fait partie intégrante des efforts plus larges de désarmement et fait avancer l'objectif de l'élimination totale des armes nucléaires. Cela s'applique notamment et directement à la mise en œuvre de l'article VI du TNP.

L'action 5 du plan d'action 2010 du TNP, par exemple, au titre de laquelle les États dotés d'armes nucléaires (EDAN) se sont engagés à accélérer les progrès concrets sur un certain nombre d'actions menant au désarmement nucléaire, comprend des mesures portant à la fois sur la réduction des risques et sur la réduction des armes nucléaires simultanément, et fournit alors une base solide pour avancer la RRN. En outre, chaque étape visant à rendre le monde plus sûr, et chaque mesure qui réduit les risques nucléaires, peut également créer l'espace nécessaire pour des réductions plus importantes.

Pour aller de l'avant, le document présente un large éventail de possible moyens possibles afin de faire face aux risques nucléaires et propose un "paquet" de mesures visant à répondre à la nature multidimensionnelle du problème. Le papier part également du principe que si les États dotés jouent un rôle clé, les États non-dotés peuvent et doivent également être inclus dans ces efforts.

En ce qui concerne les mesures pratiques à prendre, le document comprend cinq parties. Premièrement, il comprend un libellé pour une déclaration collective s'inscrivant dans le document final de la 10^e conférence d'examen du TNP visant à exprimer une vive préoccupation quant aux conséquences humanitaires catastrophiques si ces armes étaient à nouveau utilisées, et à déclarer qu'il est dans l'intérêt de l'humanité que les armes nucléaires ne soient plus jamais employées.

Deuxièmement, il appelle à un engagement renouvelé des États dotés d'armes nucléaires et à un dialogue élargi sur les risques. Il propose que la 10^{ème} Conférence d'examen débouche sur à une coopération plus spécifique entre les 5 États dotés - de nature structurée et orientée vers des résultats concrets. Et il invite les États dotés à élargir leurs travaux dans ce domaine, à faire de la "réduction du risque nucléaire" un point permanent à l'ordre du jour de leurs réunions, et à établir des groupes de travail traitant de sujets y relatifs spécifiques.

Troisièmement, le document propose également des mesures d'accompagnement de la part de tous les États parties - soulignant que la RRN est une responsabilité partagée et qu'elle nécessite une approche inclusive.

Quatrièmement, le document encourage des recherches supplémentaires, de nouveaux partenariats et des approches novatrices dans le traitement de la question. Nous devons nous appuyer sur l'excellent travail déjà réalisé par nos collègues du monde académiques.

Cinquièmement, le document plaide également en faveur d'un processus permettant de faire avancer la RRN. Dans le cadre du TNP, la RRN devrait devenir un point permanent à l'ordre du jour, ce qui permettrait des discussions structurées, axées sur les résultats, et garantirait que le TNP puisse faire le point en 2025 sur ce qui a été fait et prendre des décisions éclairées sur ce qui doit encore être entrepris. Il comprend également des propositions pour faire avancer l'enjeu de la RNR au-delà du TNP et de la 10^{ème} Conférence d'examen. Il fait référence à un possible processus des Nations Unies - il s'agit pour l'instant d'une réflexion, mais qui peut mettre en évidence l'impératif pour la Conférence d'examen d'aborder cet enjeu.

Concernant la CD même, permettez-moi de souligner que nous verrions un intérêt à ce que la Conférence aborde cette thématique de manière détaillée, notamment parce qu'elle comprend un certain nombre d'acteurs importants dans ce dossier qui ne sont pas parties au TNP. Évidemment, cela dépendra de la capacité de la CD à reprendre un travail de fond approfondi, dans le cadre d'un processus ou d'un organe dédié.

Nous espérons que ce document de travail bénéficiera d'un large soutien. Il a déjà été coparrainé par 20 Etats, et peut encore être co-signé. Nous avons l'intention d'utiliser ce document comme base de discussion avec les Etats dotés, d'autres Etats et d'autres groupes du TNP, dans les mois à venir. Nous espérons qu'il permettra de renforcer encore le dynamisme autour de ce sujet et de présenter un langage concret.

Merci de votre attention.